

Règlement du jeu

ARTICLE 1 : Organisation

Cette opération est organisée par le Département du Lot (Avenue de l'Europe – Regourd – BP 291 – 46005 Cahors cedex 9 – Tél. : 05 65 53 40 00 – Fax : 05 65 53 41 09). Le Département du Lot est une collectivité territoriale au sens de l'article 72 de la Constitution de la République française du 4 octobre 1958.

ARTICLE 2 : Objet du concours

Ce jeu concours gratuit (sans obligation d'achat) est organisé de façon ponctuelle et vise à faire gagner des places pour des festivals, des entrées pour des musées ainsi que des places de cinéma.

ARTICLE 3 : Modalité de participation

Ce jeu gratuit, sans obligation d'achat, est ouvert à toute personne physique résidant dans le Lot.

Pour participer à ce jeu, il suffit :

- de se rendre sur lot.fr – rubrique Actualités
- de répondre à la question et de remplir le formulaire de participation et de les valider.

Une seule participation par personne est possible pendant toute la durée du jeu.

Le participant doit remplir totalement et correctement le formulaire pour que son inscription soit validée. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide. Tout participant suspecté de fraude pourra être écarté du jeu-concours par « L'organisatrice » sans que celle-ci n'ait à en justifier. Toute identification ou participation incomplète, erronée ou illisible, volontairement ou non, ou réalisée sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement sera considérée comme nulle.

ARTICLE 4 : Dates

Le jeu est ouvert du vendredi 06/07/2018 au jeudi 12/07/2018 minuit.

ARTICLE 5 : Lots

Les lots mis en jeu concernent :

- 70 places de cinéma
- 20 entrées dans les musées départementaux du Lot
- 10 places de festivals du label « Un festival de festivals »

ARTICLE 6 : Détermination des gagnants

Un tirage au sort déterminera les gagnants.

ARTICLE 7 : Modalité d'obtention du lot

Les gagnants seront informés par e-mail à l'adresse indiquée lors de l'inscription au jeu-concours

Les gagnants seront contactés par e-mail dans un délai maximum de 3 jours à compter du tirage au sort.

Les places seront envoyées par voie postale à l'adresse indiquée dans le formulaire de participation.

Les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit ni transfert du bénéficiaire à une tierce personne. De même, ces lots ne pourront faire l'objet de demandes de compensation.

ARTICLE 8 : Acceptation du présent règlement

La participation à ce jeu implique une acceptation pleine et entière du présent règlement. Les frais de participation induits par le jeu ne pourront être remboursés.

ARTICLE 9 : Informatique et libertés

La participation donne lieu à l'établissement d'un fichier automatisé pour le compte exclusif du Département du Lot et ce, conformément à la Loi « Informatique & Libertés » du 6 janvier 1978 à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants peuvent s'opposer au traitement informatique de leurs données personnelles et disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation de ces données qu'ils peuvent exercer sur simple demande auprès du Département du Lot. A cette fin, ils peuvent s'adresser au Département du Lot en indiquant leurs nom, prénom et adresse, par courrier à l'adresse suivante : Département du Lot – Service Communication – Regourd – BP 291 – 46005 Cahors Cedex 9

ARTICLE 10 : clause d'attribution de juridiction

Le jeu concours et les présentes conditions de participation sont exclusivement régis par la loi française. Le tribunal compétent pour trancher les litiges relatifs à l'application ou l'interprétation des présentes conditions de participation est le Tribunal de Grande Instance de Cahors – Boulevard Gambetta – 46000 Cahors